



B A F A

BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR EN ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

**LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL
CHARGÉ DE LA JEUNESSE,**

Vu le décret n° 2015-872 du 15 juillet 2015 relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs ;

Vu l'arrêté du 15 juillet 2015 relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs ;

Vu la délibération du jury en date du : 01/04/2021 ;

DÉLIVRE

**Le brevet d'aptitude aux fonctions
d'animateur en accueils collectifs de mineurs**

À

Monsieur Flavien PONCHON

Né(e) le : 6 octobre 1997

à : Saint-Etienne (42)

BREVET N° :

BA 042 21 10002

QUALIFICATION OBTENUE :

N° :

Fait le 01/04/2021

à SAINT-ETIENNE

Pour l'inspecteur d'académie de La Loire
Le Chef du service départemental de la jeunesse,
de l'engagement et des sports
Le directeur départemental

Pierre MABRUT